Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_12-DE

DÉPARTEMENT de la Côte d'Or

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 22 octobre 2026

DATE DE CONVOCATION
16 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Patrice ESPINOSA, Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise.

Étaient présents : M. Jean-Luc AUCLAIR, M. Daniel BAUCHET, M. Alain BEAUNE, Mme Bernadette BERGER, M. Benjamin BONIN, Mme Catherine BONIN, Mme Amélie BOUCHET-GELIN (pouvoir de M. Paul MURANO), M. Hubert BOURGOGNE, M. Gilles BRACHOTTE, Mme Martine BRUEY, Mme Sylvie CHASTRUSSE (pouvoir de M. Martial MATHIRON), M. Jean-Pierre COLOMBERT, M. Vincent CROUZIER, Mme Jacqueline DALLA TORRE, M. Sébastien DONET, Mme Marie-Françoise DUPAS, Mme Audrey DUPUIS, M. Patrice ESPINOSA (pouvoir de M. Dominique XOLIN), M. Jean-Marie FERREUX, M. Pascal GALAND, Mme Françoise GAUTHEROT, M. Olivier GAUTHRON, M. Simon GEVREY, Mme Brigitte GOMIOT, Mme Maryline GRANDIOWSKY (pouvoir de Mme Marie-Paule FONTAINE – Arrivée à 18h20), Mme Aline GRANDJEAN, M. Dominique JANIN, M. Alain LEFEVRE, M. Jérôme MASSON, M. Martial PARIZOT, M. Cédric PERRIER, Mme Rachelle PETIT, M. Emmanuel PONTILLO (pouvoir de Mme Denis ALLEMAND), M. Sylvain PORCHEROT, M. Laurent POST, Mme Sarah ROUILLON, M. Bernard SOUBEYRAND, M. Jérôme THEVENEAU, Mme Marie-Jo TROUSSEL.

Étaient absents : Mme Denise ALLEMAND (pouvoir à M. Emmanuel PONTILLO), Mme Marie-Paule FONTAINE (pouvoir à Mme Maryline GRANDIOWSKY), M. Roland GOUJON, Mme Maryline GRANDIOWSKY (absente de 18h00 à 18h20), M. Martial MATHIRON (pouvoir à Mme Sylvie CHASTRUSSE), M. Paul MURANO (pouvoir à Mme Amélie BOUCHET-GELIN), M. Dominique XOLIN (pouvoir à M. Patrice ESPINOSA).

Secrétaire de séance : Madame Françoise GAUTHEROT, 4ème Vice-présidente déléguée à la communication, à la mobilité.

Membres en exercice	45	Délibération n°22/10/2026/12
Présents	39	Objet : Présentation de l'offre de séjours Enfance - 2027
Pouvoirs	05	
Votants	44	

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_12-DE

Chaque année, la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise propose aux familles du territoire une offre de séjours avec hébergement.

Il est rappelé qu'une plaquette annuelle va être distribuée, courant novembre, auprès de tous les enfants scolarisés en élémentaire sur le territoire, comprenant l'offre Enfance et Jeunesse.

Pour rappel, l'ensemble des tarifs énumérés sont basés sur un taux d'effort afin qu'ils correspondent aux ressources et à la composition des familles. De plus, une majoration de 15% sera appliquée pour les enfants ne résidant pas sur le territoire.

Conformément aux ambitions du Projet de Territoire sur le volet de l'écologie, l'offre globale « Séjours 2027 » traduira une volonté pédagogique d'éducation à l'environnement prononcée.

Séjours Hiver

L'intention éducative principale est de permettre la découverte des plaisirs de la montagne et des activités de plein air dans un cadre collectif, pour un prix accessible, en respectant le rythme et les besoins des différents publics.

Cependant, les conditions climatiques aléatoires des années passées ne permettent pas toujours de respecter une programmation centrée autour d'activités en lien avec la neige ; aussi, comme en 2026, le programme d'activités sera orienté, plus simplement, vers la découverte du Jura en hiver.

Ainsi, pour 2027, il est proposé différents séjours dans le Haut-Jura (39, à proximité de la station de Foncine-Le-Haut. Les différents groupes seront hébergés au sein du gîte Gentiane du Chalet Cyclamen à Chaux-Des-Crotenay.

Afin de répondre aux besoins des différentes tranches d'âge, différentes propositions sont faites pour l'Enfance :

- « Jur' Amusant », à destination des enfants de 7 à 9 ans, du lundi 15 au mercredi 17 février 2027, soit 3 jours et 2 nuits.

Le séjour sera proposé en pension complète. Les activités envisagées pourront notamment comprendre :
- une balade en forêt ;
- des jeux de plein air ou de la luge selon les conditions météorologiques ;
- une activité de cani-rando ou de chien de traîneaux en fonction de l'enneigement ;
- la visite du Parc polaire de CHAUX-NEUVE.

- « Jura Fun », à destination des enfants de 9 à 10 ans, du mercredi 17 au vendredi 19 février 2027, soit 3 jours et 2 nuits.

Le séjour sera organisé en gestion libre. Les enfants pourront notamment pratiquer :
- de la tyrolienne ou une initiation au ski alpin débutant selon l'enneigement ;
- des jeux de plein air ou de la luge ;
- des activités favorisant la vie collective, notamment une soirée raclette et des veillées.

Le coût maximum est estimé à 130,00 € (cent trente euros) par participant, pour chacun des deux séjours, comme en 2026.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_12-DE

Cette proposition permet de répondre aux éventuelles difficultés financières des familles tout en maîtrisant les ressources de la Communauté de Communes.

Séjour Printemps

Les séjours organisés durant les vacances de printemps ont une dominante culturelle, sportive et éducative. Il est donc proposé un séjour en gîte, au centre équestre la Bergerie en Côte d'Or (21) à Juillenay dans le Morvan :

- « Les P'tits Indiens », à destination des enfants de 7 à 9 ans, du lundi 12 au vendredi 16 avril 2027, soit 5 jours et 4 nuits.

Le séjour sera organisé en gestion libre, les repas étant préparés par l'équipe d'animation et les participants. Les activités proposées seront notamment :
- de l'équitation et des activités autour du poney ;
- du tir à l'arc ventouse ;
- des activités artisanales sur le thème amérindien ;
- visite du lac de PONT ;
- des veillées.

Le coût maximum est estimé à 210,00 € (deux cent dix euros) maximum par participant, comme en 2026.

Séjours été

Comme l'année précédente, il est proposé d'installer une base de loisirs au camping du Val d'Amour à Ounans dans le Jura (39), afin de permettre à plusieurs groupes de différentes tranches d'âge d'y séjourner soit :

Séjours « Indiana Jura »

- « Tribu Palawan », du jeudi 15 au vendredi 16 juillet 2027, soit 2 jours et 1 nuit, à destination des enfants de 7 à 9 ans.

Les activités pourront notamment comprendre :
- une balade à cheval, du tir à l'arc ventouse ou de la pêche ;
- des activités créatives sur le thème indien ;
- des jeux en pleine nature dans la Forêt de Chaux ;
- de la baignade à la piscine ;
- des veillées.

Le coût maximum est estimé à 80.00 € (quatre-vingts euros) par participant.

Séjour « Jura'Lantha », à destination des enfants de 7 à 13 ans, du lundi 19 au vendredi 23 juillet 2027, soit 5 jours et 4 nuits,

Le séjour sera organisé en gestion libre. Les activités pourront notamment comprendre :
- l'Aqua torpille ;
- du VTT ;
- un jeu de piste autour de l'aventure et de la nature dans la Forêt de Chaux ;
- des activités de baignade ;
- des veillées.

Le coût maximum est estimé à 210.00 € (deux cent dix euros) par participant.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 021-200000925-20261022-2026_10_22_12-DE

Vu l'avis favorable de la 7ème Commission (Enfance), réunie le 19 octobre 2026,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par :

- 01 voix CONTRE (M. Cédric PERRIER),
- 43 voix POUR,

- APPROUVE les projets de séjours 2027 Enfance, et leurs modalités, notamment tarifaires,
- AUTORISE Monsieur le Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise à prendre toutes les dispositions nécessaires, à signer tout document, ainsi que tout acte à intervenir, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Fait à GENLIS, le 22 octobre 2026

Signé électroniquement par : Patrice ESPINOSA
Date de signature : 05/11/2026
Qualité : Présidence de la Communauté de

Patrice ESPINOSA
Président de la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise,
Maire d'IZIER